



Stratégie Europe 2020 dans les Pays de la Loire Résultats favorables sur l'emploi et l'éducation, un défi à relever en recherche et développement

Au regard des objectifs de la stratégie Europe 2020 et comparés à cinq régions européennes, les Pays de la Loire bénéficient d'atouts : un taux d'emploi proche de la cible européenne avec un recours au temps partiel modéré, une part de diplômés du supérieur dépassant l'objectif ainsi qu'un décrochage scolaire et une pauvreté contenus. En revanche, comme pour les autres régions étudiées, améliorer l'intensité de la recherche et développement demeure un enjeu majeur.

Valérie Deroin, Sylvie Paven, Insee

Comme l'ensemble des régions européennes, les Pays de la Loire s'inscrivent dans la stratégie Europe 2020 adoptée par les 28 États membres après la crise de 2008. Celle-ci fixe des objectifs à atteindre à horizon 2020, autour de l'emploi, l'éducation, la lutte contre la pauvreté et la recherche et développement (R&D).

Les régions ont un rôle majeur dans la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020, compte tenu de leurs compétences et en tant que gestionnaires d'une partie des fonds européens. Définies dans le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), les priorités ligériennes s'articulent autour du développement de l'emploi local *via* le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), ou encore par des formations pour adapter les compétences aux besoins des entreprises. Au regard de critères économiques, de taille et de population (*encadré*), les Pays de la Loire ont un profil semblable à cinq autres régions européennes (*définitions et méthodologie*) : le Sud-Est de l'Irlande, la Bretagne (France), la Toscane (Italie), Weser-Ems (Allemagne) et la Galice (Espagne). La comparaison entre ces six régions permet de positionner les Pays

de la Loire à mi-parcours de la stratégie Europe 2020 et d'identifier ses spécificités dans un contexte européen.

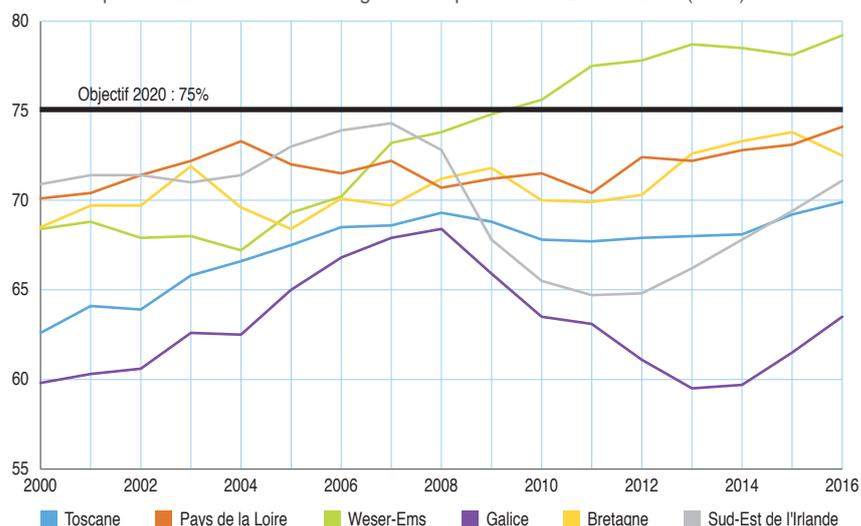
Un taux d'emploi ligérien proche de la cible

En 2016, 74 % des personnes de 20 à 64 ans sont en emploi dans les Pays de la

Loire (*figure 1*), soit un niveau proche de la cible 2020 (75 %). La région se situe après Weser-Ems (79 %) mais au même niveau que la Bretagne. La crise a eu un impact différent selon les régions. Les écarts semblent davantage liés aux politiques d'emploi mises en place au niveau national qu'aux dynamiques régionales. Pour chaque région, les tendances suivent

1 Taux d'emploi dans les Pays de la Loire : une cible presque atteinte en 2016

Taux d'emploi des 20-64 ans dans 6 régions européennes de 2000 à 2016 (en %)



Source : Eurostat.

Vitalité démographique dans les Pays de la Loire et le Sud-Est de l'Irlande

Entre 2008 et 2016, les Pays de la Loire et le Sud-Est de l'Irlande détiennent la plus forte croissance démographique, avec un rythme annuel de + 0,8 % par an (figure). La région Weser-Ems connaît quant à elle une croissance faible (+ 0,1 %) et la Galice voit sa population diminuer (- 0,2 %). Le moteur des évolutions est toutefois différent. Les Pays de la Loire sont la seule région où la croissance de la population résulte de deux effets d'importance égale : davantage de naissances que de décès (solde naturel) et davantage d'arrivées que de départs (solde migratoire). Dans les autres régions, un seul de ces effets explique l'essentiel de l'évolution de la population. Dans le Sud-Est de l'Irlande, la croissance de la population est due au solde naturel positif tandis qu'en Weser-Ems comme en Bretagne, elle repose essentiellement sur leur attractivité.

Dans les Pays de la Loire, le rapport de dépendance est parmi les plus élevés des régions du référentiel (63 %). Il rapporte le nombre de personnes supposées à charge (soit les enfants de moins de 15 ans et les seniors de plus de 64 ans) au nombre de personnes en âge de travailler. Cependant, il est équilibré : jeunes et seniors y contribuent chacun pour moitié comme, dans une moindre mesure, en Bretagne et plus largement en France. À l'inverse, au sud de l'Europe, la population de Toscane et de Galice est plus âgée : les seniors comptent pour deux tiers dans le rapport de dépendance et les jeunes pour un tiers. En Irlande, la proportion est inversée : les enfants contribuent davantage. Parmi ces six régions, le rapport de dépendance démographique le plus faible est en Weser-Ems (52 %).

Comme dans les autres régions européennes, les Pays de la Loire sont confrontés aux dépenses liées au vieillissement de la population (santé, retraites, dépendance, etc.). Mais la forte présence de jeunes suppose aussi des investissements soutenus dans l'éducation et la garde d'enfants, comme dans le Sud-Est de l'Irlande. Pour maintenir cet équilibre, l'enjeu pour les Pays de la Loire est de continuer à attirer et retenir les individus en âge de travailler grâce à son dynamisme économique et sa qualité de vie. Entre 2008 et 2016, la population ligérienne des 20-64 ans augmente de 0,3 % par an, une évolution semblable à celle de Weser-Ems et supérieure à celle des 4 autres régions (+ 0,1 %).

Pays de la Loire et Sud-Est de l'Irlande : des évolutions de population proches mais des dynamiques démographiques différentes

Chiffres clés des régions européennes du référentiel

Régions européennes	Population 2016	Évolution moyenne annuelle de la population 2008/2016 (en %)	Rapport de dépendance en 2016 (en %)	Part des 0-14 ans sur les 15-64 ans (en %)	Part des 65 ans ou plus sur les 15-64 ans (en %)
Pays de la Loire	3 743 980	0,8	63	31,2	31,5
Sud-Est de l'Irlande	3 474 630	0,8	53	33,2	19,6
Bretagne	3 310 340	0,6	64	29,1	34,4
Toscane	3 744 400	0,4	60	20,5	40,0
Weser-Ems	2 496 180	0,1	52	21,3	30,4
Galice	2 720 540	- 0,2	57	18,8	38,1

Source : Eurostat.

celles du pays. Ainsi, le taux d'emploi progresse régulièrement en Weser-Ems comme en Allemagne. L'évolution est plus modérée en France et en Italie. Dans ces pays, des phénomènes de rétention de main-d'œuvre, via l'annualisation du temps de travail ou le recours au chômage partiel, expliquent en partie le maintien des taux d'emploi malgré la forte baisse de l'activité. En revanche, en Espagne et en Irlande, frappées plus fortement par la crise financière, le taux d'emploi chute mais se redresse depuis 2013.

Dans les Pays de la Loire, le taux d'emploi progresse uniquement chez les seniors (+ 15 points entre 2008 et 2016 chez les 55-64 ans), sous l'effet notamment des réformes des retraites (recul de l'âge légal de départ à la retraite et allongement de la durée de cotisation). En revanche, il baisse dans les autres classes d'âge, notamment chez les jeunes de 25 à 34 ans soit - 3 points, baisse identique en Bretagne mais moins marquée qu'en Toscane. En période de retournement conjoncturel, les jeunes ont tendance à retarder leur entrée sur le marché du travail, notamment en prolongeant leurs études. D'autre part, ils occupent plus souvent que leurs aînés des emplois temporaires, qui ont été les premières formes d'emploi touchées par la crise. En Weser-Ems, le taux d'emploi progresse dans toutes les tranches d'âge.

Depuis 2008, le taux d'emploi des femmes progresse sensiblement dans 3 régions (+ 9 points en Weser-Ems, + 5 points dans

les Pays de la Loire, + 4 points en Toscane). Il reste cependant inférieur à celui des hommes dans toutes les régions.

Le niveau d'études facilite l'accès à l'emploi dans toutes les régions. Dans les Pays de la Loire, le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur atteint 80 % chez les 20-64 ans, soit 28 points de plus que celui des personnes ayant obtenu au mieux le brevet. Pour autant, le niveau d'études n'est pas toujours aussi discriminant : l'écart de taux d'emploi entre les plus et les moins diplômés est le plus resserré en Toscane (15 points). Cette région ainsi que Weser-Ems se distinguent en effet avec un taux d'emploi des personnes à faible niveau d'études (brevet) plus élevé que dans les autres régions du référentiel : respectivement 63 % et 61 %, contre 52 % dans les Pays de la Loire. Ces 2 régions s'appuient sur des compétences techniques

pointues, notamment dans les secteurs industriels, sans exiger un niveau d'études élevé. En Toscane, les « distretti industriali » regroupent de petites et moyennes entreprises familiales qui misent sur un savoir-faire artisanal local, par exemple l'industrie textile de Prato ou les artisans peaussiers de Florence. En Weser-Ems, le tissu économique repose sur un savoir-faire industriel tourné vers la haute technologie maritime ou encore la production d'énergie éolienne. Le taux d'emploi des diplômés du supérieur y est également plus élevé que dans les autres régions du référentiel (87 %).

Le développement du temps partiel reste modéré dans les Pays de la Loire

Depuis 2008, le temps partiel se développe dans toutes les régions : plutôt contenue dans les Pays de la Loire (+ 2 points),

2 Le développement du temps partiel reste modéré dans les Pays la Loire

Temps partiel (part et évolution 2008-2016) et taux d'emploi par niveau d'éducation en 2011

	Part de l'emploi à temps partiel en 2016 (en %)	Évolution 2008-2016 de la part de temps partiel (en points)	Taux d'emploi des 20-64 ans ayant le brevet en 2011 (en %)	Taux d'emploi des 20-64 ans ayant un diplôme du supérieur en 2011 (en %)
Weser-Ems	29	5	63	87
Sud-Est de l'Irlande	22	3	47	78
Bretagne	20	2	50	79
Pays de la Loire	20	2	52	80
Toscane	19	4	61	76
Galice	14	1	52	73

Source : Eurostat.

l'augmentation est davantage prononcée dans les régions industrielles de Weser-Ems (+ 5 points) et de la Toscane (+ 4 points).

En 2016, alors que 20 % des salariés travaillent à temps partiel dans les Pays de la Loire, ils sont 22 % dans le Sud-Est de l'Irlande et 29 % en Weser-Ems (figure 2).

En Allemagne, le taux d'emploi reste stable durant la crise mais l'ajustement de l'emploi se traduit par une baisse des heures travaillées et des salaires, avec le développement notamment des mini-jobs et des midi-jobs. L'Espagne autorise les heures supplémentaires pour les temps partiels. La France introduit le statut d'auto-entrepreneur. Entre 2008 et 2016, la part des travailleurs indépendants parmi les personnes en emploi passe de 9 % à 11 % dans les Pays de la Loire. Elle baisse dans les autres régions étudiées, excepté en Bretagne. Au-delà du taux d'emploi, se pose plus globalement la question de l'évolution de la qualité des emplois (temps de travail, contrats courts, rémunération, etc.).

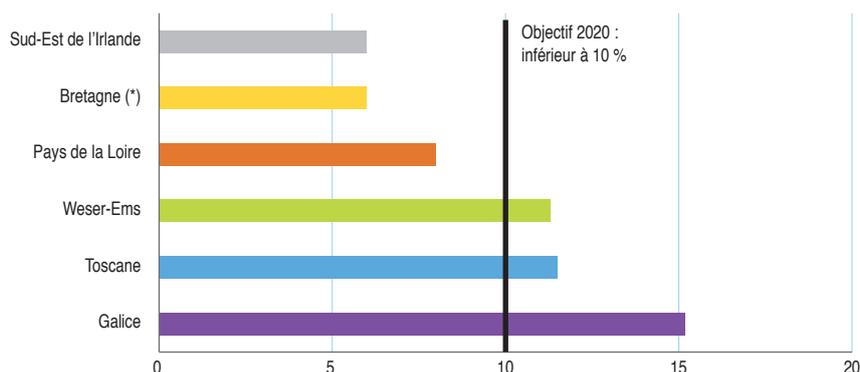
En Allemagne ou en Irlande, la part de bas salaires (définitions) dépasse 20 %. Depuis 2010, la proportion de bas salaires reste stable dans ces 2 pays mais progresse en France (+ 3 points). Certains dispositifs peuvent stimuler les créations d'emplois peu qualifiés et peu rémunérés, comme par exemple le dispositif « zéro charges » en France. Les femmes, les jeunes et les personnes peu diplômées sont plus exposés aux bas salaires. La lutte contre le décrochage scolaire est alors un défi majeur pour les systèmes éducatifs européens.

Pays de la Loire, Bretagne et Sud-Est de l'Irlande : décrochage scolaire inférieur à la cible

Avec 8 % de jeunes de 18 à 24 ans sortant prématurément du système éducatif et de la formation en 2016 (figure 3), l'objectif européen visé à l'horizon 2020 est d'ores et déjà atteint dans les Pays de la Loire (cible à moins de 10 %). La Bretagne et le Sud-Est de l'Irlande y parviennent aussi. À l'inverse, la Galice détient le taux le plus fort du référentiel (15 %). Cependant, depuis 2008, la part de décrocheurs baisse dans toutes les régions. Dans un marché du travail tendu, les perspectives d'insertion professionnelle pour ces jeunes sont réduites. L'éducation facilite l'accès à l'emploi et contribue à réduire le risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Comme la Bretagne, les Pays de la Loire sont plutôt préservés par la pauvreté monétaire : en 2013, 11 % des Ligériens disposent de moins de 60 % du revenu médian national, soit 3,6 points de moins qu'au niveau national. Par ailleurs, la France a le plus faible taux de pauvreté monétaire des pays du référentiel. Dans la région, 392 000 personnes sont néanmoins concernées.

3 Décrochage scolaire : un objectif atteint dans les Pays de la Loire

Part des 18-24 ans sortant prématurément du système scolaire en 2016 (en %)

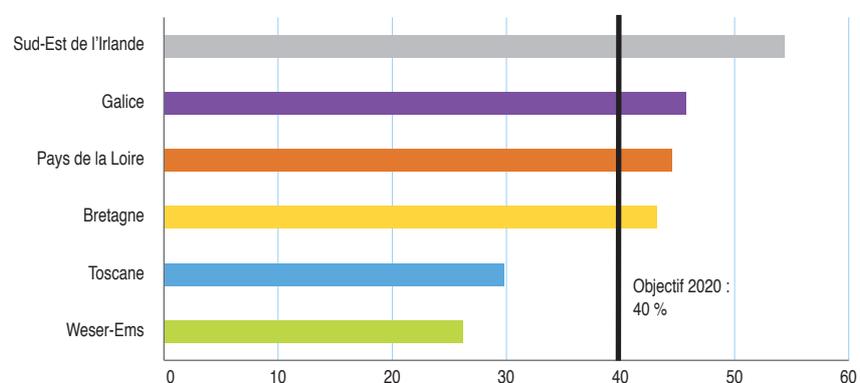


* Le taux de la Bretagne porte sur 2015, en raison d'un indicateur « peu fiable » pour 2016.

Source : Eurostat.

4 Les 30-34 ans diplômés du supérieur : les Pays de la Loire en 3^e position

Part des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur en 2015 (en %)



Source : Eurostat.

Diplômés du supérieur : objectif atteint, hormis en Weser-Ems et Toscane

La stratégie Europe 2020 met l'accent sur la part des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur : avec un taux de 45 % en 2015, les Pays de la Loire dépassent l'objectif fixé à 40 % (figure 4). Dans une économie axée sur le savoir, de nombreux emplois exigent un niveau de qualifications ou de compétences élevé. Le Sud-Est de l'Irlande se démarque particulièrement avec le taux le plus élevé (54 %). La présence de Dublin, la capitale, explique en partie ce taux, avec l'installation de sièges de groupes internationaux et de la finance attractifs pour les actifs qualifiés.

Entre 2008 et 2016, les Pays de la Loire se sont davantage renforcés dans des secteurs économiques plus riches en valeur ajoutée et exigeant des compétences avancées. Cette orientation permet d'attirer potentiellement plus de salariés diplômés. L'emploi croît de 5 % par an dans les secteurs scientifiques et techniques, plus forte évolution parmi les régions étudiées. Les principaux contributeurs sont surtout les activités liées à l'informatique et la communication, avec l'ouverture de nouveaux établissements et le développement d'entreprises déjà implantées. Suite à ce rattrapage, le poids de

l'emploi des secteurs scientifiques et techniques passe de 6 % en 2008 à 9 % en 2016 : il atteint désormais un niveau comparable aux autres régions.

En revanche, en Weser-Ems et en Toscane, le taux des personnes de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur est inférieur à 30 %. Le taux d'emploi de cette tranche d'âge reste cependant proche de celui des Pays de la Loire.

Par ailleurs, les compétences se renouvellent : certains métiers disparaissent tandis que de nouveaux émergent, d'où le défi d'investir dans la formation, y compris tout au long de la vie. La formation permet de répondre aux nouveaux besoins de compétences, comme ceux liés à l'innovation et à la recherche et développement.

Recherche et développement : un défi pour toutes les régions

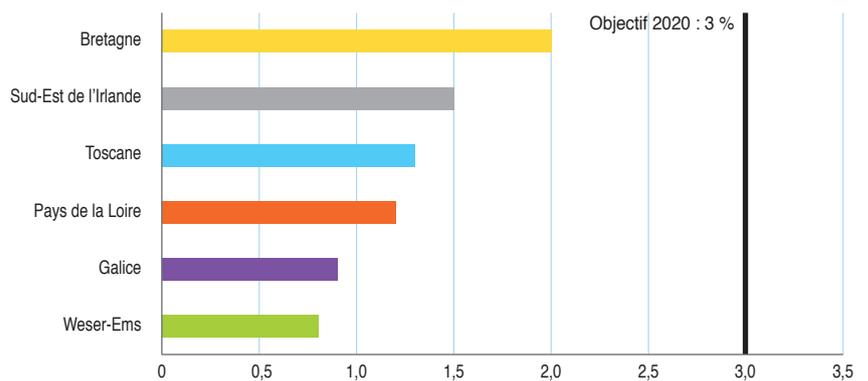
Dans les Pays de la Loire, la part des dépenses de recherche et de développement (R&D) dans le produit intérieur brut (PIB) est nettement inférieure à la cible (figure 5). Elle atteint 1,2 % en 2013, pour un objectif à 3,0 % en 2020. Si aucune des régions du référentiel n'atteint actuellement l'objectif, la Bretagne détient le taux le plus élevé en

2013 (2,0 %). Les dépenses de R&D augmentent à un rythme modéré au regard de la cible : dans les Pays de la Loire, leur part dans le PIB augmente de 0,2 point en cinq ans. Pour chaque région, atteindre l'objectif européen en 2020 est ambitieux.

Les dépenses de R&D sont un levier d'innovation. Dans les Pays de la Loire, l'augmentation des dépenses de R&D est notamment liée aux investissements publics. La recherche est sous-représentée dans les établissements publics spécialisés mais assez dynamique dans l'enseignement supérieur. Concernant la recherche privée, l'effort de R&D des PME ligériennes est comparable à celui de France de province (0,27 % du PIB régional), tandis qu'il est inférieur sur l'ensemble des entreprises. ■

5 Les dépenses de R&D restent inférieures à la cible dans toutes les régions

Part des dépenses de recherche et développement dans le PIB régional en 2013 (en %)



Source : Eurostat.

Méthodologie, source et définitions

Référentiel de comparaison

Avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant supérieur à 90 % de la moyenne européenne, les Pays de la Loire appartiennent au groupe des régions les plus développées, comme les autres régions de l'étude. Cette classification est notamment utilisée par l'Union européenne pour répartir les enveloppes d'aides du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE).

En considérant la richesse de leur économie, leur nombre d'habitants, leur superficie et leur densité, les Pays de la Loire sont analogues à cinq autres régions européennes : la Bretagne en France, la Galice en Espagne, le Sud-Est de l'Irlande, la Toscane en Italie et Weser-Ems en Allemagne.

L'étude porte sur ces six régions définies en Nomenclature des unités territoriales statistiques de niveau 2 (NUTS2). Ce niveau correspond au découpage administratif français des régions avant la réforme territoriale.

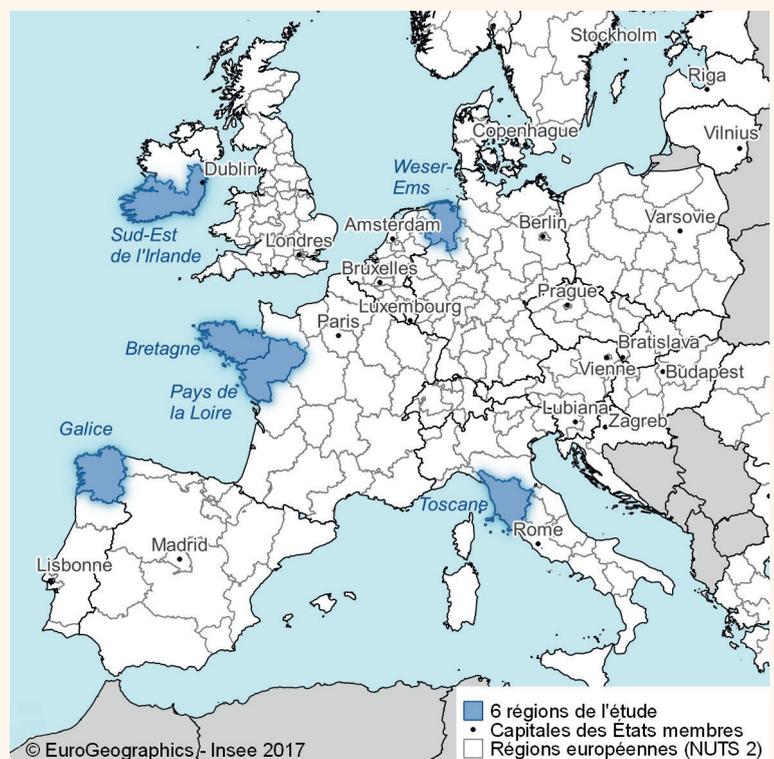
Les données mobilisées sont issues d'Eurostat, l'Office statistique des communautés européennes. Ces statistiques harmonisées permettent des comparaisons entre pays et régions de l'Union européenne.

Les objectifs environnementaux de la stratégie Europe 2020 ne sont pas abordés dans cette étude faute de données disponibles.

Le taux de jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation correspond à la part des jeunes de 18 à 24 ans qui ne suit ni études ni formations complémentaires, et dont le niveau d'étude ne dépasse pas le premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0, 1 ou 2 de la Classification internationale type de l'éducation 2011), soit les personnes en France qui n'ont ni un CAP, ni un BEP, ni un baccalauréat.

Les **salariés à bas salaires** sont ceux qui gagnent deux tiers ou moins du salaire horaire brut médian de leur pays.

Les six régions de l'étude



Source : Eurostat.

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication
Pascal Seguin

Rédactrice en chef
Myriam Boursier

Bureau de presse
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Octobre 2017

Pour en savoir plus

- Emploi, chômage, revenus du travail, Insee Références, édition 2017.
- Chaillot P., Hamzaoui L., *Les PME, un levier pour la recherche et le développement dans les Pays de la Loire*, Insee Analyses Pays de la Loire n° 28, mars 2016.
- Eurostat regional yearbook, édition 2016.
- Amonou D., *Quatre villes des Pays de la Loire parmi leurs homologues européennes : de bonnes conditions de vie*, Insee Analyses Pays de la Loire n° 12, avril 2015.
- Bessone A.-J. et Guillaneuf J., *Les effets de la crise sur les marchés du travail européens : une intensité et une durée variables*, Insee Références, édition 2015.



Insee
Mesurer pour comprendre